

## ICO : exaegis complète son label icoTRUXT avec un nouveau chapitre d'analyse consacré aux recherches de l'AMF !

Paris, le 21 mars 2018 — Depuis plusieurs mois, l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) travaille sur l'élaboration d'une réglementation spécifique aux ICO. A cet effet, elle a lancé en fin d'année 2017 une consultation et a publié la synthèse des réponses récoltées le 22 février 2018. Afin de distinguer les startups qui prennent en compte les pistes d'encadrement présentées, exaegis complète la grille d'évaluation de son label icoTRUXT avec un nouveau chapitre exclusivement consacré aux propositions les plus pertinentes relayées par l'AMF.

icoTRUXT est le premier label à destination des startups proposant une ICO (Initial Coin Offering). Créé par exaegis et Chainium en octobre 2017, il vise à apporter aux futurs investisseurs le maximum de garanties sur les projets d'ICO, particulièrement sur leur transparence et leurs promesses d'usage des tokens, du whitepaper et du smart-contract.

Depuis ces derniers mois, les ICO suscitent un engouement exceptionnel à l'échelle planétaire. En 2017, plus de 4 milliards de dollars ont été levés via des ICO dans le monde, sans qu'aucune législation spécifique n'encadre quoi que ce soit. Pour tenter de réglementer cette nouvelle forme de levée de fonds (basée sur les cryptomonnaies et la technologie Blockchain), l'AMF a lancé en octobre 2017 une consultation et un programme d'accompagnement et d'analyse de ces opérations, baptisé UNICORN. Tous les experts et parties prenantes de ce secteur (acteurs de l'économie numérique, professionnels de la finance, universitaires, cabinets d'avocats etc.) ont été invités à donner leurs avis et à présenter leurs propositions. Exaegis a participé à cette consultation, ainsi qu'à plusieurs initiatives européennes.

Fin février 2018, la synthèse des réponses apportées a été rendue publique par l'AMF. Au total, 82 répondants, dont exaegis, se sont exprimés et la grande majorité ont émis des recommandations pour la mise en place d'un cadre légal approprié mais non pas unique. En coordination avec les autres autorités publiques concernées, l'AMF poursuit donc son travail concernant la définition d'un cadre juridique spécifique, en s'appuyant sur les réponses les plus pertinentes récoltées lors de leur consultation.

En prévision d'une réglementation officielle, le label icoTRUXT complète sa grille d'évaluation avec un **nouveau chapitre exclusivement consacré aux propositions les plus pertinentes relayées par l'AMF**. Les investisseurs qui apportent un intérêt aux recherches de l'AMF bénéficieront ainsi d'une grille de lecture objective, réalisée par un tiers de confiance reconnu sur les ICO et sur la notation des startups et entreprises du numérique.

**Pour toute question sur le label icoTRUXT, ses conditions d'attribution, ses 8 chapitres d'analyse ou pour recueillir nos recommandations concernant les ICO, n'hésitez pas à nous contacter. Laurent Briziou, président d'exaegis, se tient à votre disposition pour organiser un rendez-vous dans les plus brefs délais.**

**Contact Presse exaegis : Juliette COURTY-GARNIER**  
02 47 87 10 09 — [juliette.courty-garnier@exaegis.com](mailto:juliette.courty-garnier@exaegis.com)





**À propos d'exaegis :** *exaegis est l'agence de notation et de garantie opérationnelle référente du secteur du numérique. Elle a développé une offre complète pour permettre et faciliter le financement, le développement et l'investissement des acteurs du numérique. Au-delà de la notation, exaegis propose une garantie opérationnelle qui couvre les risques de défaillance des entreprises qu'elle a jugé fiables. Elle délivre également les labels TRUXT et StarTRUXT et son corollaire ICOTruxt dédié aux startups qui proposent une ICO. Sa clientèle rassemble tous ceux qui font le numérique (Startups, SSII, ESN etc.), le financent (Investisseurs, Fonds d'Investissement, Business Angels, Loueurs, Banques et Bailleurs) et l'utilisent (Clients finals, Grands Comptes et PME). Sa plateforme [www.rateandgo.co](http://www.rateandgo.co) (labellisée par le pôle Finance Innovation pour la filière des métiers du chiffre et du conseil) propose un service de notation gratuit pour les startups. exaegis est une entreprise du réseau BPI France Excellence et est entré dans le Deloitte Tech50 en 2016.*